

## **SCOR élu « *Most Popular Foreign-Capital Insurance Company* » 2013 lors du cinquième *China International Insurance Summit***

SCOR a été élu « *Most Popular Foreign-Capital Insurance Company* » lors du cinquième *China International Insurance Summit*, qui s'est tenu à Beijing les 16 et 17 mai 2013.

Cette récompense intervient alors que le Groupe a considérablement renforcé ses positions en Chine et, plus globalement, en Asie-Pacifique au cours des dernières années. SCOR et le marché chinois ont une longue histoire commune basée sur la continuité des relations sur près de 40 ans de coopération, avec des représentants permanents de SCOR en Chine depuis près de 15 ans. Suite à l'obtention de deux licences nationales de réassurance en Chine, d'abord en dommages (en 2008) puis en vie (en 2010), SCOR a transformé son bureau de représentation local de Beijing en succursale rattachée à la société de tête du Groupe, SCOR SE. La succursale de Beijing, dont le Directeur général est Yu Wei Dong, est le centre de l'activité de SCOR en Chine. Autonome, elle bénéficie du soutien de l'ensemble du réseau de spécialistes de SCOR ainsi que du support du Hub régional de Singapour, l'un des six Hubs mondiaux du Groupe.

La région Asie-Pacifique a représenté environ 13 % des primes totales de SCOR en 2012 et le Groupe occupe des positions majeures notamment en Chine, au Japon, en Inde, en Australie et en Corée du Sud.

**Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR**, déclare : « *A la suite des très nombreuses récompenses professionnelles obtenues au cours des dernières années par SCOR au niveau global, et d'un « Asia Insurance Industry Award » de « General Reinsurer of the Year » en 2007, je suis particulièrement heureux de la reconnaissance du Groupe en Chine dont témoigne ce nouveau prix. Le développement de SCOR en Chine et dans l'ensemble de la région est partie intégrante de la stratégie du Groupe et concourt à la diversification géographique de nos portefeuilles. SCOR est désormais un groupe authentiquement global, avec près de 60 % du chiffre d'affaires 2012 réalisé en Amérique et en Asie-Pacifique* ».

\*

\* \*

22 mai 2013

N° 15 – 2013

## Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 6 mars 2013 sous le numéro D.13-0106 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solvabilité financière ou d'autres notations.